

Endozym® Éclair

Enzyme pectolytique concentrée pour la clarification des moûts

1. PREPARATION ENZYMATIQUE ET INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

Société productrice	Fabriqué et distribué par SPINDAL – AEB Group - Z.I. 3 Rue Ampère – 77220 Gretz-Armainvilliers France - Tél : + 33.(0) 1.64.07.80.00 – Fax : + 33 (0) 1.64.07.59.20 e-mail: spindal@spindal.fr www.aeb-group.com
Utilisation	Enzyme pectolytique à forte concentration à base de pectinases pour la clarification rapide des moûts très riches en bourbes.
Doses d'emploi	0,5 à 1,5 grammes par quintal de raisin ou par hectolitre de moût, selon le temps de contact, la température, la concentration en SO ₂ et le résultat souhaité.
Conditionnement	Paquet de 100 g en carton de 5 kg. Cod.prod. 606371 Boîte de 500 g en carton de 4 kg. Cod. prod. 002029

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2 COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Caractéristique de la matière active : préparation enzymatique à base de pectinases produite à partir d'*Aspergillus niger*.

	N°IUB	N°CAS	N°EINECS	Classification
Pectine Lyase (PL)	4.2.2.10	9033-35-6	232-894-5	Xn (nocif), R42
PolyGalacturonase (PG)	3.2.1.15	9032-75-1	232-885-6	Xn (nocif), R42
Pectine MéthylEstérase (PME)	3.1.1.11	9025-98-3	232-807-0	Xn (nocif), R42

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Une manipulation inadaptée de préparation enzymatique granulée peut entraîner la formation de poussières. L'inhalation répétée de poussières enzymatiques peut provoquer une sensibilisation et provoque des réactions de type allergique chez des sujets sensibles.

Le produit peut être irritant pour les yeux.

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation mineure.

4 SOINS D'URGENCE

Au contact avec la peau	: Laver et rincer abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Au contact avec les yeux	: Laver et rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
En cas d'irritation	: Consulter un médecin.
En cas d'ingestion	: Se rincer soigneusement la bouche et la gorge avec de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
En cas d'inhalation	: S'éloigner du lieu d'exposition. En cas d'irritation, consulter un médecin
En cas de réaction allergique	: Consulter un médecin.

5 CONSIGNES D'INCENDIE

Moyens d'extinction adéquats	: eau, mousse, halons.
Moyens d'extinction interdits	: aucun.
Dangers particuliers	: aucun.
Protection contre le feu et les explosions	: pas d'exigences particulières.

6 CONSIGNES EN CAS DE FUITES ACCIDENTELLES

En cas de dispersion du produit, éviter d'en soulever les poussières.
Récupérer le produit à l'aide de moyens mécanisés ou à l'aide d'aspirateurs très efficaces munis de filtre. Laver successivement et abondamment avec de l'eau à basse pression.
Effectuer une ventilation suffisante. Laver les vêtements contaminés.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Éviter la formation de poussière pendant la manipulation du produit.
Assurer une bonne ventilation des locaux.
Conserver dans un lieu frais.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Equipement individuel de protection :
Protection respiratoire : masque respiratoire homologué pour ce type d'enzyme.
Protection des mains : gants en caoutchouc ou en PVC.
Protection des yeux : lunettes de protection.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	micro granulé blanc ivoire 200-1000 μ
Odeur	caractéristique
pH optimal	3,5 -5
Solubilité	miscible en eau en toute proportion
Densité	0,35 – 0,6

10 STABILITE ET REACTIVITE

Aux conditions normales d'utilisation, le produit est stable.
Conditions à éviter : exposition à la chaleur
Matériaux à éviter : aucun
Produits à décomposition dangereuse : aucun

11 TOXICOLOGIE

L'inhalation répétée des poussières enzymatiques peut provoquer des sensibilisations et provoquer des réactions allergisantes sur des sujets sensibles. Le produit peut être irritant pour les yeux. Un contact prolongé sur la peau peut provoquer une légère irritation..

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

De par sa mobilité, sa persistance, sa biodégradabilité, son potentiel de bioaccumulation, sa toxicité aquatique et plus généralement à son écotoxicité, le produit n'est pas considéré dangereux pour l'environnement.

13 EPURATION

Des méthodes d'éliminations spéciales ne sont pas nécessaires, exceptées celles conformes aux réglementations locales.

14 INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

N° UN	: non applicable.
Mer	: non applicable.
Route/chemin de fer	: non applicable.
Air	: non applicable.

Xn

15 INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Etiquetage

Nature des risques spécifiques :

R42 :	peut comporter des sensibilisations par inhalations
S22/S23	ne pas respirer les poussières/les aérosols
S24/S25	éviter le contact avec la peau et les yeux
S36/S37	porter des vêtements et des gants adaptés



Nocif

16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Il est bon de rappeler périodiquement aux utilisateurs les risques encourus en utilisant le produit.

La présente fiche technique et de sécurité a été rédigée par les services techniques de la société SPINDAL avec le maximum d'informations à notre disposition à la date de la dernière mise à jour. Les informations contenues dans cette fiche font référence et ne peuvent être valables que dans le cas où le produit serait utilisé seul, en cas de combinaison avec d'autres produits ou dans d'autres conditions d'utilisation que celles décrites, rien du contenu de la présente fiche technique et de sécurité ne peut être garanti. Rien du contenu de la présente fiche doit être interprété comme une garantie, implicite ou explicite. Dans tous les cas, l'application des consignes de sécurité et d'adaptabilité du produit à des usages particuliers propres à l'utilisateur sont sous la responsabilité de ce dernier. Cette fiche est conforme à la Directive Européenne 91/155/CE et recommandée par l'AMFEP (Association of Manufacturers and Formulators of Enzymes Products) et aux normes internationales l'OMS, (WHO), FAO, JECFA et FCC. Pour toutes informations complémentaires, écrire ou téléphoner à la société SPINDAL AEB Group Z.I. 3 rue Ampère 77220 Gretz-Armainvilliers - France Tél : +33 (0)1. 64.07.80.00 - Fax : + 33 (0) 1.64.07.59.20

E-mail : spindal@spindal.fr – www.aeb-group.com

DATE DE LA DERNIERE MISE A JOUR : le 20 décembre 2010

Réalisée en conformité à l'Ann. II du Règlement (CE) n. 1907/2006, relative à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques. (REACH)

SPINDAL - AEB GROUP – Z.I. – 3 Rue Ampère - 77220 Gretz-Armainvilliers - France

Tél : + 33 (0).1.64.07.80.00 - Fax : + 33. (0).1.64.07.59.20 - E-mail : spindal@spindal.fr – www.aeb-group.com

